

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES N° 2024-00027

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 3 décembre 2024, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

### Nature et effets

La demande de dérogations mineures numéro 2024-00027 a pour but d'autoriser :

- Une marge de recul avant de 4,60 mètres (15,09 pieds) pour la remise, soit une différence de 4,40 mètres (14,44 pieds) de la norme minimale requise pour l'implantation d'un bâtiment accessoire en cour avant;
- Une marge de recul avant de 3,1 mètres (10,17 pieds) pour le garage isolé, soit une différence de 5,90 mètres (19,36 pieds) de la norme minimale requise pour l'implantation d'un bâtiment accessoire en cour avant;
- L'absence d'ouvertures et d'une fenestration représentant un minimum de 15% de la superficie totale de ladite façade avant des bâtiments accessoires.

### La réglementation en vigueur

Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 :

- à l'article 6.2.4, b, un bâtiment accessoire doit respecter les marges de recul avant prescrites pour le bâtiment principal selon l'article 4.3.2, grille h), pour la zone RV-2, soit une distance de 9 mètres (29,52 pieds);
- à l'article 6.2.4, e), la façade avant d'un bâtiment accessoire doit comporter des ouvertures et une fenestration représentant un minimum de 15% de la superficie totale de ladite façade.

### Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 593 691, cadastre du Québec, sise au 91, rue Desaulniers, dans la zone RV-2.

### Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 3 décembre 2024, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 15 novembre 2024

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix